

Introduction générale au droit

ECTS : 1

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours est une présentation générale et complète du Droit privé français (Droit objectif [notion de Droit, sources internes et internationales du Droit, hiérarchie des normes] ; Droit des personnes, Droit des Biens, Droit des contrats et de la responsabilité civile et des assurances).

Le tout avec une présentation des grands enjeux économiques, historiques, politiques, sociologiques et philosophiques de la matière qui lui donne son sens et aide à sa compréhension.

Compétence à acquérir :

Être capable de comprendre les enjeux juridiques en matière d'assurance (notamment en terme de gestion des risques).

Acquérir la méthode juridique (syllogisme) et la précision du vocabulaire juridique.

Le but : que l'actuaire soit capable, dans son futur travail, de comprendre un juriste lui exposant les données d'un problème d'assurance.

Mode de contrôle des connaissances :

Examen